



Propriétaire ne donne pas l'accès au locataire

Par **axellekesty**, le **05/01/2018** à **13:57**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un conseil juridique.

Je suis locataire d'un parking près de mon domicile depuis 2013, avec un contrat de location. Pour info la propriétaire n'est pas un particulier, mais une société. Le parking en question contient une cinquantaine de véhicules tous gérés par cette même société.

Je paie un loyer de 120€ par mois.

La propriétaire m'a imposé de payer par virement bancaire et ce de manière trimestriel.

J'ai donc mis en place depuis le début de la location un virement automatique. Je n'ai donc jamais eu de retard de loyer.

Par conséquent j'ai fait un virement le 1er janvier 2018 de 360€ pour les mois de janvier/février/mars 2018.

Voici mon problème :

En date du 18 décembre 2017, j'ai contacté la propriétaire pour l'informer que suite au vol de mon sac à main (déclaration faite à la police), je n'avais plus la carte magnétique donnant accès au parking. Je lui ai donc demandé de me faire refaire une carte. Ce à quoi elle m'a répondu, que cela me coûterait 150€. C'est cher mais ok.

La propriétaire me dit qu'elle ne serait pas disponible avant mi-janvier pour me donner cette carte et qu'en gros ce n'est pas son problème si je n'ai plus de carte, j'avais qu'à faire attention à mes affaires...

Et aujourd'hui suite à l'envoi de mon texto pour essayer de caler le rdv. Elle m'informe qu'elle ne sera pas disponible avant février..., de plus elle m'insulte par message vocale, car je la dérange pendant ses congés... C'est le monde à l'envers.

Je souhaite résilier mon contrat de location, et qu'elle me rembourse mon dernier virement puisque je ne peux pas accéder au parking depuis le 18 décembre.
Suis-je dans mon droit ?

Merci pour votre aide